RCS : COMPIEGNE
Code greffe : 6002

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2001 B 50435
Numéro SIREN : 439 634 775
Nom ou dénomination : BENNEVILLE RESSOURCES FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2013 sous le numéro de dépôt 2472

[redacted]

5€

FE36629

La soussignée,

BERNARD RENET FINANCES, Société par Actions Simplifiée au capital de 2.000.000 €, dont le siège est à VILLERS SAINT FRAMBOURG – 60810 - Rue Colin, n° 3, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de COMPIEGNE, sous le numéro 439 634 775,

Représentée par ***Madame Linda BLAIZOT,***

En sa qualité de Président,

Ayant pour Avocat, ***Maître Christian PINON,*** Avocat à la Cour,
Demeurant à SAINT-GREGOIRE – 35760 - Parc de Brocéliande , n° 7,

DÉPOSÉ LE
14 JUIN 2013
Tribunal de Commerce de COMPIEGNE
N° 2013 00072

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER CE QUI SUIT :

[redacted]

La Société par Actions Simplifiée dénommée ***BERNARD RENET FINANCES*** doit normalement réunir l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des Actionnaires avant le 1er Juillet de chaque année pour statuer sur le bilan et les comptes de la société au 31 Décembre précédent, conformément aux dispositions des légales et statutaires.

Or, ladite société ne sera pas en mesure de réunir l'Assemblée Générale des Actionnaires d'ici le 30 Juin prochain pour statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

En effet, les comptes ont été arrêtés tardivement et les Commissaires aux Comptes ne seront pas en mesure d'établir leurs rapports annuels, en temps utile.

Au surplus, la société BERNARD RENET FINANCES a mis à l'étude un projet de fusion-absorption de l'une de ses filiales qui devra être ratifié par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des Actionnaires.

[redacted]

C'est pourquoi le requérant sollicite le report du délai réglementaire pour la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des Actionnaires, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012, jusqu'au 30 Septembre 2013.

FAIT A SAINT GREGOIRE
LE 11 JUIN 2013

Greffe du Tribunal de Commerce de Compiegne : dépôt N°2472 en date du 19/06/2013



Nous, Bernard LATAIX,

Président du Tribunal de Commerce de COMPIEGNE,

Autorisons expressément la Société par Actions Simplifiée ***BERNARD RENET FINANCES,*** au capital de 2.000.000 €, dont le siège est à VILLERS SAINT FRAMBOURG – 60810 - Rue Colin, n° 3, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de COMPIEGNE, sous le numéro 439 634 775,

A tenir l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des Actionnaires appelée à statuer sur les comptes arrêtés au 31 Décembre 2012, jusqu'au 30 Septembre 2013.

FAIT EN NOTRE CABINET
L'AN DEUX MIL TREIZE
LE 19-6-2013